



ACCOLANS

Bulletin d'information communal

Juillet - Août 2016 – n° 24

Éditorial

Travaux encore...

Les travaux de **réhabilitation du réseau pluvial et du réseau d'eau** se sont déroulés de manière très satisfaisante. Toutefois la partie relative à la réfection de la couche de roulement, sous-traitée par l'entreprise Climent de Saône à l'entreprise Bonnefoy, a pris beaucoup de retard occasionnant des trous dans la chaussée, des nuages de poussière au passage des véhicules et du bruit. La municipalité a cherché à accélérer la fin du chantier, mais compte tenu des vacances estivales, l'entreprise n'a pu intervenir dans les délais initialement fixés. Nous sommes donc désolés des gênes que vous avez pu vivre cet été !

Mise en place de la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE):

Le Conseil syndical du SYDED (Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs) a décidé d'appliquer sur le territoire une Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité correspondant à environ 3% de la facture d'électricité moyenne d'un ménage, soit une hausse de 0,54€/kWh. Cette taxe a pour objectif d'accompagner les communes dans leurs projets de création ou de rénovation de l'éclairage public. En effet le comité syndical reverse 35% du montant de la taxe aux communes de moins de 2000 habitants, soit environ 6€ par habitant.

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour le reversement de cette taxe à la commune.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après un bel été, se profile la rentrée. Pour ce dernier trimestre de l'année, la commune va poursuivre sa campagne de travaux avec la réhabilitation du système d'assainissement de la salle de convivialité et la mise aux normes handicapé des sanitaires.

A l'échelon communautaire, je participe activement à l'évolution du périmètre de notre communauté de communes au 01 janvier 2017 et aux compétences qui seront transférées au nouvel EPCI. Les perspectives sont ouvertes : harmonisation fiscale, application du droit du sol, compétence scolaire... Notre commune verra peut-être le transfert de son secrétariat pour optimisation du service. Cette dynamique qui vise la recherche d'efficacité ne doit pas se faire au détriment de la proximité. Je veillerai à défendre les intérêts de notre commune et ses spécificités rurales.

Je suis à votre entière disposition si vous souhaitez aborder la question et échanger sur les conséquences du transfert de certaines compétences à la future communauté de communes.

Le Maire
Mickaël PORTE

Fête du village !

Le 27 août, une quarantaine d'exposants étaient présents pour la seconde foire d'Accolans. Avec plus de 200 repas, cette édition confirme le succès de l'an passé, malgré des conditions météorologiques difficiles et une chaleur accablante !

Les animations Zumba, boxe ou danse ont particulièrement été appréciées !



Matinée citoyenne !

La municipalité souhaite remercier vivement tous les participants de la matinée citoyenne. Ce travail collectif a permis la réalisation d'un entretien de la place du village et des abords de la mairie, la réalisation de deux places handicapés et la réhabilitation de la demi-lune de la place.

A titre d'information, la réalisation d'une place handicapé par une entreprise aurait été facturée 560€. Pour les deux places réalisées, comprenant la pose des panneaux, la signalétique au sol et la pose de bandes podotactiles, la mairie a dépensé 416€ !

Les participants ont donc apporté leur contribution à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) obligatoire pour la commune afin de satisfaire aux obligations portées par la loi.

Compte tenu de la réussite de cette matinée, nous envisagerons de nouveau les prochains mois de faire appel à vos services !

Merci à tous !



Fête des voisins !

Par une belle soirée, une quarantaine de villageois s'est rassemblée le 09 juillet sur la place du village pour la *Fête des Voisins* et la *Fête de la musique* !

Un grand merci au groupe "*Les Roule ma Poule*" pour leur animation.

